



# Prévenir les violences sexuelles

## Les outils à votre disposition

<b>Thématique :</b>	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
<b>Destinataires :</b>	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input checked="" type="checkbox"/> CTS
<b>Nombre de pièces jointes : 0</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

### N-Réf. :

- Note du 29 septembre 2020 – sensibilisation et violence dans le sport ([lien](#))
- Note du 18 février 2022 relative au renouvellement de la convention avec CAPA ([lien](#))
- Note du 7 décembre 2022 relative aux outils pour lutter contre les violences sexuelles ([lien](#))

**Synthèse** : La FFBB est résolument engagée à lutter contre les violences sexuelles. Grâce au partenariat renouvelé avec Colosse aux Pieds d'Argile (CAPA), la fédération offre aux ligues régionales la capacité à déployer des actions de sensibilisation dans son réseau. En 2021, la fédération a adressé à l'ensemble des ligues pour leur club des kits imprimés de CAPA. En 2022, nous avons déployé de nouveaux outils numériques au travers d'une vidéo d'engagement et d'une formation à distance. Aujourd'hui, nous mettons à disposition du réseau l'ensemble des outils de CAPA sous un format numérique.

**Mots clés** : Prévention, lutte contre les violences sexuelles

## La FFBB s'engage dans la lutte contre toutes les formes de violences

En étant la première fédération signataire d'une **convention avec Colosse aux Pieds d'Argile (CAPA)**, la FFBB marquait dès 2017 et son assemblée générale son engagement à lutter contre les violences sexuelles dans le basketball. Cette convention a permis de déployer depuis 2017 de nombreuses actions de sensibilisation dans les territoires, mais aussi de permettre au réseau de nouer des partenariats spécifiques que ce soit avec CAPA ou d'autres associations.

Parce qu'il convient de mettre des mots sur ces maux, la FFBB a réaffirmé son engagement en 2022 en :

- Renouvelant la convention de coopération avec CAPA
- Créant et diffusant une vidéo rappelant son engagement
- Mettant à disposition du réseau une **formation à distance**, gratuite et ouverte à toutes et tous. Ce module de sensibilisation permet d'éveiller une vigilance collective pour questionner ses pratiques et celles de son entourage au sein du club.

Nous vous rappelons ces outils et nous vous demandons de les **diffuser largement** afin de lutter tous ensemble contre ces phénomènes de violence et que chacun puisse avoir connaissance des outils mis à disposition.



L'objectif d'un module d'information en accès libre est bien de permettre à l'ensemble des acteurs/trices (joueurs/ses, officiel-les, dirigeant-es, parents etc.) de se sensibiliser. Ce module de moins de 30 minutes est ouvert à toutes et tous.

### Module de sensibilisation

Vous pouvez retrouver toutes les informations à ce sujet dans [cet article](#).

Si vous souhaitez disposer de la vidéo pour communiquer sur vos réseaux, il suffit de la demander à l'adresse [citoyenne@ffbb.com](mailto:citoyenne@ffbb.com).

## Signaler des faits et accompagner les victimes

Il est primordial de tenir compte des signaux que la victime pourrait exprimer, sans nécessairement le verbaliser. En aucun cas, vous ne devez les banaliser ou les sous-estimer.

### Obligation de signalement

En application de l'article 434-3 du code pénal, pour tout citoyen ;

En application de l'article 40 du code de procédure pénale, pour tout agent public.

**Si vous êtes acteur/trice du sport (dirigeant(e), encadrant(e)s, éducateur/trice, parent, pratiquant(e), vous êtes tenus de signaler les actes de violence sexuelle portés à votre connaissance par la victime ou une personne à qui la victime s'est confiée.**

La diffusion de ces outils a pour objectif de continuer à agir tous ensemble et aider à détecter les signaux de détresse des licencié(e)s qui peuvent être concerné(e)s mais également vous accompagner en cas de besoin.

La Fédération a également mis en place [une page internet dédiée aux violences dans le sport](#), vous y retrouverez notamment les contacts référents institutionnels et d'accompagnement.

Une adresse FFBB est également disponible : [signalement@ffbb.com](mailto:signalement@ffbb.com)  
Votre demande sera traitée en toute confidentialité par le correspondant intégrité FFBB

## **! Nouveau !** Le kit CAPA en support numérique

En juin 2021, la FFBB a adressé par voie postale à chaque ligue régionale des kits de sensibilisation de l'association CAPA à distribuer à chaque club. Nous pensons que la fourniture des kits est l'occasion d'un temps de sensibilisation avec vos clubs afin qu'ils puissent utiliser l'affiche de la charte des Colosses ainsi que les guides.

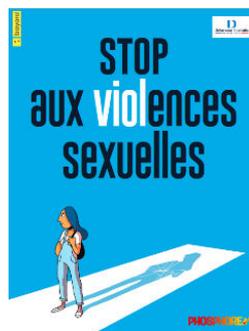
Nous avons entendu les retours de certains sur la difficulté des kits en format papier. Nous avons donc, dans le cadre du partenariat avec CAPA renouvelé en 2022 décidé de vous fournir ces outils en format numérique :

- Le guide des colosses
- Le guide pratique de l'encadrant
- Les consignes



Vous pouvez donc les retrouver dès à présent dans eFFBB.

Nous ajoutons dans les outils le livret réalisé par le défenseur des droits.



## Les outils du Ministère des Sports, et des Jeux Olympiques et paralympiques

Le **Ministère chargé des sport** met également à disposition une [boîte à outils](#) avec :

- Une fiche pour les mineurs victimes de cyberharcèlement
- Une fiche pour les majeurs victimes de cyberharcèlement
- Une affiche Zéro tolérance pour les violences
- Un flyer pour savoir auprès de qui s'adresser et être accompagné

Les outils ministère

## La convention FFBB-CAPA

Nous rappelons aux ligues régionales que la convention signée au niveau nationale entre la FFBB et CAPA permet de vous faire bénéficier d'**une intervention par an, sur demande auprès de la mission société et mixités**. Nous rappelons aussi que les interventions dans le cadre des structures du Projet de Performance Fédérale (PPF) peuvent être prises en charge par le ministère chargé des sports.

Aujourd'hui, nous constatons depuis plusieurs saisons :

- Des partenariats localement engagés entre les structures (ligues, comités et clubs) soit directement avec CAPA, soit avec d'autres organismes ayant la même finalité d'action.
- Une moindre demande des ligues régionales pour mobiliser la convention CAPA/FFBB.

Aussi, nous sollicitons des ligues et des comités vos retour sur ces interventions :

- Pour **les ligues**, disposer d'un retour sur :
  - o Les partenariats que vous auriez souscrits directement pour lutter contre les violences sexuelles
  - o Les sensibilisations déjà organisées ou prévues dans les pôles espoirs
  - o Votre intérêt de mobiliser la convention nationale CAPA au cours de la saison 2022/2023

- La manière dont vous utiliserez les outils mis à disposition et rappelé dans cette note
- Pour **les comités**, disposer d'un retour sur :
  - Les partenariats que vous auriez souscrits directement pour lutter contre les violences sexuelles
  - Les sensibilisations déjà organisées lors de regroupement de jeunes
  - La manière dont vous utiliserez les outils mis à disposition et rappelé dans cette note

Contact : Marie HOEL

E-mail : [citoyenne@ffbb.com](mailto:citoyenne@ffbb.com)

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Marie HOËL Chargée de mission Responsabilité Sociétale	Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2023-03-09 4-PCT-SMs-Prévenir les violences sexuelles-VFIN.docx	